

€ Budget : 16.000.000 € ⏳ Période : 2016 – 2019 📍 Localisation : Atacora, Donga, Mono et Couffo

Justification de l'intervention

L'agriculture est un secteur clé pour le développement socio-économique du Bénin. Elle occupe **70 % de la population** active et constitue, au travers d'un modèle basé sur les exploitations familiales (en moyenne de 7 pers), la principale source d'emploi, de revenus et de couverture des besoins alimentaires du pays. L'accès au foncier, le manque de structuration des acteurs et le faible niveau d'investissement financier et technologique sont des facteurs importants qui contribuent à maintenir l'agriculture béninoise dans une situation de subsistance plutôt que de la voir émerger en agriculture entrepreneuriale. Dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté est plus élevée (42%) que dans les zones urbaines (32%) et en moyenne 63,5 % de la population gagnent moins d'un dollar par jour. En 2016, le Bénin était classé à la 167ème place sur 188 pays évalués selon l'Indice de Développement Humain (IDH).



Face à cette situation, le Gouvernement a mis en place un **Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA)** et un **Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN)** dont l'objectif global est « d'améliorer les performances de l'Agriculture béninoise, pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de contribuer au développement économique et social des hommes et femmes du Bénin pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ».

Dans ce cadre, le PROFI et précisément son volet opérationnel porte l'ambition de contribuer à la mise en œuvre du PNIASAN à travers **l'amélioration et la sécurisation des revenus agricoles** des acteurs des **chaînes de valeur des filières riz, anacarde et maraîchage** dans les départements de **l'Atacora, de la Donga, du Mono et du Couffo**. L'objectif est **d'augmenter significativement le revenu de 7.000 entrepreneurs agricoles** à travers les actions de **renforcement des capacités** (techniques, économiques, marketing, plaidoyer...) par (i) le développement des **services de coaching entrepreneurial et de conseil agricole** (ii) le **financement des investissements productifs** (iii) la **mise en relation/facilitation des liens d'affaires** entre les acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs de services financiers comme non-financiers, ...) de la chaîne de valeur et par (iv) la **réalisation des infrastructures structurantes**, pour améliorer l'environnement des affaires.

L'une des spécificités du PROFI est d'assurer une **complémentarité entre son action opérationnelle au service des acteurs de terrain et son action institutionnelle ainsi qu'avec le projet de renforcement des compétences (PAORC)**.

Ambitions de l'intervention

Objectif La compétitivité, l'attractivité et l'accès des productions et produits aux marchés grâce à la promotion des **global** filières agricoles sont assurés dans le respect des rôles des différents acteurs opérationnels, afin de contribuer à assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Bénin.

Objectif Améliorer et sécuriser la plus-value économique des exploitations familiales et des entreprises rurales des **spécifique** deux régions d'intervention (Mono / Couffo et Atacora / Donga) opérant dans les filières prioritaires (Anacarde, riz et maraîchage) par une intégration formelle dans des chaînes de valeur performantes, respectueuses des normes environnementales et sanitaires.

Résultats

- attendus**
 - Les exploitations familiales professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés
 - porteurs clairement identifiés ;
 - Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles ;
 - Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté
 - entre les acteurs des filières ;
 - La gouvernance et la performance des filières prioritaires sont améliorées grâce à une meilleure articulation des acteurs, dans le respect de l'environnement et de l'équité entre les sexes

Bénéficiaires 7000 entrepreneurs agricoles ; 2 unions filières nationales ; 6 unions des coopératives régionales ; 58 cibles unions communales ; 400 coopératives ; 25 communes

Principaux résultats obtenus

La promotion de l'entrepreneuriat agricole à travers : (i) le financement de 3 000 exploitations familiales et de 500 opérateurs économiques privés pour des investissements en équipement et infrastructures et (ii) l'accompagnement et renforcement des capacités en entrepreneuriat (outils de gestion, plan d'affaires, stratégie marketing, mise en relation, ...)

- **Le financement des infrastructures structurantes publiques via le Fonds de Développement des Communes (FADEC) affecté Agriculture.** Le Fonds facilite le financement de l'aménagement hydro-agricole de 22 sites pour 240 ha, plusieurs magasins de stockage et hangars de commercialisation des produits. Les 25 communes bénéficiaires sont accompagnées dans le renforcement de leurs capacités en maîtrise d'ouvrage et en contractualisation pour une exploitation durable des infrastructures. Un accompagnement à l'actualisation des plans de développement communaux a été réalisé en tenant compte des préoccupations des acteurs des filières agricoles et les potentialités économiques des communes.
- **Le renforcement de la professionnalisation des organisations faitières des filières.** Une interprofession, 2 organisations faitières de niveau national, 6 organisations faitières de niveau régional, 58 unions des coopératives de niveau communal et 400 coopératives villageoises sont appuyées dans leur gouvernance, la reconnaissance et la représentativité de leurs organisations ainsi que dans le développement des services aux membres. Il s'agit par exemple des services de vente groupée des productions, d'accès aux intrants spécifiques, d'accès aux services partagés de labour des champs et d'entretien des plantations, de fourniture du conseil technique agricole, de certification biologique et de commerce équitable des productions ainsi que de plaidoyer.
- **Le renforcement des opportunités de marchés par le développement des clusters agricoles** via la mise en relation et la contractualisation formelle, des producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de financement. Cette mise en relation permet aux acteurs de faciliter l'accès aux intrants, de sécuriser la qualité des produits, d'augmenter leurs volumes commercialisés, d'accroître leur nombre de clients et d'améliorer leurs chiffres d'affaires.
- **La mise en place d'un dispositif d'apprentissage agricole** par l'installation d'environ 100 champs écoles paysans autour de 20 thématiques pour 1400 participants. Les thématiques identifiés par les acteurs concernent entre autres les techniques de production agro-écologique et les actions intelligentes face au changement climatique.



Perspectives d'ici la fin de l'intervention

- Renforcer davantage le professionnalisme des faitières de coopératives agricoles et entrepreneurs privés dans la fourniture de services durables ;
- Approfondir et étendre l'approche « clusters » par la collecte et analyse des données technico-économiques et l'amélioration de leur performance en qualité des services et en chiffres d'affaires équitablement partagés ;
- Promouvoir le lien entre les infrastructures structurantes et les filières/clusters agricoles et renforcer les systèmes d'exploitation durable de ces infrastructures permettant l'entretien et le réinvestissement agricole par les communes.
- Ajuster le programme autour des filières porteuses et du nouveau cadre institutionnel de gestion du secteur agricole.
- Renforcer la collaboration et les partenariats synergiques avec d'autres intervenants dans les mêmes zones et thématiques agricoles.

Contact :

Programme PROFI
Bâtiment MAEP 02 BP 8118
COTONOU www.enabel.be

En partenariat avec :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Avec le financement de :



Belgique
partenaire du développement